

ENCICARTS

2019



1/4 page
 couleur

offert

LA GAZETTE
 DE MARTIGNY
 ENTREMONT ET
 SAINT-MAURICE
 JOA 1920 MARTIGNY



impactmedias

2019

La Gazette de Martigny en un coup d'oeil

LA
GAZETTE
DE MARTIGNY

34'400

exemplaires, avec une distribution à tous les ménages entre Leytron et Evionnaz, y.c. Entremont et la Vallée du Trient.

100%

des ménages touchés, y compris dans les **44% de boîtes munies d'un «stop publicité»**

Vos avantages à communiquer dans la Gazette de Martigny

- Atteindre tous les ménages
- Echapper aux 44 % de «stop pub»
- Bénéficier de la crédibilité du journal et de l'attachement de ses lecteurs

Parutions 2019 (le vendredi)

18 janvier	1er, 15 février	1er, 15, 29 mars
12, 26 avril	10, 24 mai	7, 21 juin
5 juillet	16, 30 août	13, 27 septembre
2, 18, 31 octobre	15, 29 novembre	13 décembre



Vos avantages

- Évitez les 44 % de «stop pub»
- Distinguez-vous de la masse des imprimés présents dans les boîtes aux lettres

Grammage	Tarif		Prix à l'exemplaire
Encart de moins de 26g	4'150.-	CHF 3'500.-*	10.2 ct
Encart de 26 à 50g	4'600.-	CHF 3'900.-*	11.3 ct

Livraison : 35'250 exemplaires au Centre d'impression de Monthey, rue de Triboulet, 1870 Monthey

Délaï de réservation: 3 semaines minimum avant parution. Livraison 5 jours ouvrables avant parution.

2 encarts max. avec un poids maximum de 50 g/encart. L'acceptation définitive de l'encart ne peut se faire que sur présentation de 3 modèles définitifs ou «poupées». Un supplément de 20% est facturé si l'encart comprend de la publicité autre que celle de l'annonceur.

Offre spéciale

Encartez votre prospectus dans La Gazette et bénéficiez d'une annonce ¼ de page couleur gratuite **valeur Fr. 720.-**

* Diffusion du ¼ de page dans un délai de 15 jours avant ou après l'encartage.
Tarifs hors TVA, offre hors contrat



Délais : Réservation : 15 jours avant parution. Livraison : min. 4 / max. 7 jours ouvrables avant la parution

Jours d'encartage disponibles : du lundi au samedi

Présentation des modèles : L'acceptation définitive d'un encart dépend de la présentation de 3 modèles du produit définitif ou de 3 modèles aveugles au format et dans le papier du tirage (poupée) du produit qui sera livré. Les 3 exemplaires doivent être en possession de l'éditeur au minimum 15 jours avant parution. L'acceptation d'un modèle est indissociable de l'acceptation d'une date d'encartage. En cas de doute sur la réussite d'un encartage, l'imprimerie propose un test, moyennant l'envoi d'au moins 300 exemplaires.

Les modèles sont à adresser à : **impactmedias SA**, Madame Catherine Meister, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion

Type d'encart :

Sont acceptés : prospectus, enveloppe, pochette, journal.

Ne sont pas acceptés : carte commerciale réponse avec pointillage, BVR seul, encart comportant un encart libre ou des produits collés (par exemple : carte poste), encart d'une autre forme que rectangulaire ou carrée, échantillon (sachet), encart agrafé dans le journal, encart collé dans le journal, autres encarts d'une autre matière que du papier, format avec pli en accordéon. Seuls les imprimés brochés par agrafage dans le pli et dont les agrafes sont au moins à 12 mm des bords coupés sont acceptés. La grosseur des agrafes doit être adaptée à l'épaisseur des produits piqués dans le pli, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas avoir une surépaisseur. Les imprimés thermocollés avec dos carré sont refusés.

Format : le format est variable selon le poids, le grammage et le nombre de feuilles. Chaque encart est examiné à la soumission. Le format minimum accepté est le A6 au format long (105x148mm). Pour le format oblong, une validation technique est obligatoire. Le format maximum accepté est le format journal (235x315mm)

Grammage de l'encart :

Feuillet individuels : format A6 : grammage de 180g/m2 minimum. Format A5 : grammage de 170g/m2 minimum.

Entre A4 et A5 : grammage de 150g/m2 minimum.

Encart de plusieurs pages : 4 pages : grammage de 100g/m2 minimum. 8 pages : grammage de 50g/m2 minimum. Pour les encarts sur papier journal, nous recommandons un minimum de 8 pages et un grammage minimum de 52g/m2. Un encart de 4 pages sur papier journal est possible sur du papier 60g/m2. Pour un encart placé en cahier supplémentaire, un minimum de 8 pages est exigé.

Types de plis : Les dépliants et brochures doivent avoir le grand côté fermé par le dernier pli. Les plis "accordéon" et "fenêtre" sont refusés. Nous acceptons un seul format oblong par parution

Nombre d'encarts par édition : Une pluralité d'encarts est possible selon le titre et le jour d'édition. Bien entendu, l'accord des clients est exigé. Un seul encartage partiel est admis par production, mais d'autres encartages sur tout le tirage peuvent être prévus. L'acceptation d'un encart est aussi liée aux nombres d'encarts prévus un même jour. Son poids ne devrait pas dépasser 200 grammes. Dans ce cas, un seul encart commercial avec ce grammage sera accepté.

Rognage : Les encarts doivent être rognés en angle droit et tous avoir le même format. Ils ne doivent présenter aucun défaut de rognage.

Emplacement : Aucun emplacement fixe ne peut être demandé.

Encartage partiels (régionalisés) :

L'encartage partiel est garanti à 95% avec un dépassement d'environ 5% dans la zone précédente ou suivante.

Nombre d'exemplaire à livrer : est défini selon la formule suivante : Tirage net + 2% mais au minimum 500 exemplaires.

Conditionnement pour la livraison :

Le type et la forme des encarts livrés doivent pouvoir permettre un traitement immédiat sans aucune préparation manuelle supplémentaire. Les encarts collés les uns aux autres, présentant une charge électrostatique trop importante ou dont la couverture est exagérément siliconée, ainsi que les encarts humides se sont pas aptes au traitement. Il en va de même pour les encarts dont les angles et les bords sont cornés, dont le dos n'est pas bien formé ou qui présentent des faux plis.

Livraison : franco domicile (sans taxation, par exemple TVA, dédouanement)

Réserves

L'encart peut être refusé en tout temps. Les frais de reprise des encarts sont à la charge de l'annonceur si :

- le modèle n'a pas été préalablement soumis
- les encarts livrés ne correspondent pas au modèle soumis
- le délai de livraison n'est pas respecté

Nous n'accordons ni réduction de prix, ni dommages et intérêts au cas où :

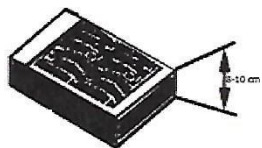
- le produit principal perdrait son encart pour des raisons techniques ou lors de l'acheminement,
- Les encarts se dégraderaient lors de l'encartage

Si pour l'une ou l'autre raison invoquées, l'encart entraîne des retards, des non-ventes ou des frais supplémentaires de traitement, l'éditeur ou l'imprimerie sera en droit de les facturer au client.

Encarts

Palettisation des encarts

L'encartage de préimprimés dans la salle d'expédition est une pratique de plus en plus courante en Europe, et le traitement des différents encarts par les journaux de plus en plus compliqué. L'espace disponible pour le stockage des palettes de préimprimés dans les entrepôts et dans la salle d'expédition n'est pas illimité. Des recommandations communes pour la palettisation des encarts profiteront tant aux journaux qu'aux imprimeries de suppléments. Un accord sur la façon de procéder évitera bien des tâches inutiles et permettra aux imprimeries d'économiser temps et matériel. Par ailleurs, l'endommagement des encarts sera réduit au minimum. Le non-respect de ces directives peut entraîner des coûts supplémentaires qui seront facturés, voire le refus de la marchandise.



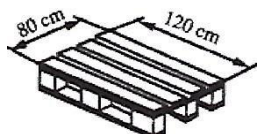
Confection des paquets

- Les paquets d'encarts peuvent être constitués en plusieurs poignées croisées.
- Paquets sous bande de 100 exemplaires minimum, croisés par 50 exemplaires.
- Les poignées contiennent uniquement des encarts dans le même sens.
- Les paquets d'une même rangée doivent avoir la même hauteur.



Ne pas ficeler ou emballer les paquets

- Les paquets ne doivent être ni ficelés ni mis sous film afin d'économiser temps et matériel.
- Le ficelage peut endommager les encarts.



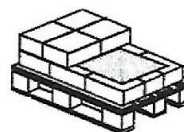
Des palettes euro standards solides (réutilisables ou perdues)

- Utiliser des palettes en bois de 80 x 120 cm.
- Pour faciliter la manutention, les palettes doivent pouvoir être embrochées des quatre côtés par le chariot élévateur ou le dispositif de levage.



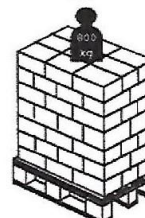
Couvrir la palette d'une feuille avant l'empilage

- La palette doit être protégée par une feuille de carton solide pour éviter d'endommager la couche du dessous.
- Cette feuille protège les encarts contre la saleté



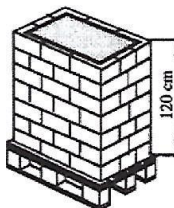
Placer une feuille de carton entre chaque couche de paquets

- Une feuille de carton placée entre chaque couche de paquets accroît la stabilité de la pile, ce qui est particulièrement important au moment de l'empilage.



Poids maximal de la palette chargée: 800 kg

- Le poids limite de sécurité pour la manutention avec un appareil de levage est de 800 kg.



Hauteur maximale de la palette chargée: 120 cm

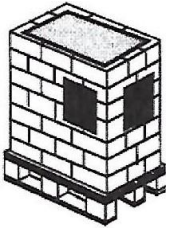
- Une hauteur supérieure pose problème pour le déchargement manuel.
- Plus la pile est haute, plus elle est susceptible d'être déséquilibrée.

Protéger le dessus de la palette chargée

- Une simple feuille de carton suffit si la palette n'est pas empilée. Pour les palettes empilées les unes sur les autres, une coiffe solide en bois est nécessaire.

Un empilage aligné

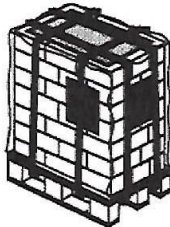
- Empiler les paquets en rangées serrées.
- Procéder à l'empilage sans qu'aucun paquet ne dépasse des côtés de la pile.
- Les rangées doivent comporter des paquets de la même hauteur.
- Un empilage aligné protège mieux les encarts contre d'éventuels dommages.



Appliquer deux fiches d'identification aux côtés de la palette

- Ces fiches doivent comporter:
 - nom du journal
 - désignation de l'encart
 - date d'encartage
 - nombre total des encarts livrés
 - nombre des encarts sur la palette nombre d'encarts par paquet numéro de la palette
 - poids total de la palette
 - nom, adresse et téléphone de l'imprimeur
 - espace pour deux codes à barres.

Annexer un bulletin de livraison indiquant les points ci-dessus et auquel seront joints 10 modèles de l'encart.



Ficeler ou mettre sous film la palette chargée

- En cas de transport, sur de longs trajets en part culier, il est nécessaire de mettre sous film et de cercler les palettes pour protéger les encarts.
- Il est recommandé de cercler la palette avec deux tours dans chaque direction afin de répartir la force de pression et obtenir une pile plus équilibrée. En cas de cerclage, la palette doit être protégée par une coiffe en bois.

Adresse et horaire de livraison :

Centre d'impression de Monthey
Les Ilettes
Route du Triboulet 12
1870 Monthey.

Livraison de 8:00 à 11:45 et de 13:00 à 16:15

Des questions ?

Nous sommes à votre disposition



Plus d'infos : www.impactmedias.ch/encart-gazette



impactmedias

Département marketing

Rue de l'Industrie 13

1950 Sion

027 329 77 11

gazette@impactmedias.ch